



-----  
**Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 octobre 2020**

**ETAIENT PRESENTS:** Mme E. DUPREY, Maire - M. G. ARRIVE, Mme J. GUIBERT, M. P. CAILLE, Mme S. LAUTRU, M. P. PERDRIAU, Mme C. SOURISSE, les adjoints – M. JF. BOLTEAU, conseiller délégué, Mme I. LACREUSE, M. JL. AMIAUD, Mme J. BLAIN, M. P. BROCHARD, Mme C. BRILAUD, M. O. LE GUYADER, Mme J. MONTAUBAN, M. P. BINET, M. C. DROUIN, Mme P. VERGNAUD, Mme L. CAMUS, M. J. GUILLON, M. A. SANTOS, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSÉS:** Mme B. MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme J. BLAIN - Mme MJ. MORICE BOU SALA

-----

## **FOYERS SOLEIL – RESILIATION DU BAIL EMPHYTEOTIQUE CONCLU AVEC VENDEE LOGEMENT**

Lors de sa séance du 15 juin dernier, le Conseil Municipal a délibéré pour une résiliation du bail qui lie la Commune à Vendée Logement. Le bail concerne 14 logements, une salle collective (le Foyer Soleil) et 4 garages pour un montant estimé à 270 000 €. En parallèle, Vendée Logement a constitué au fil des années une provision de 65 000 € pour grosses réparations. Après négociation, Vendée Logement a consenti à baisser le prix de la résiliation à 220 000 € pour une acquisition de l'ensemble des biens dans l'état.

En vue de financer cette acquisition une consultation a été lancée auprès des organismes bancaires.

## **INDEMNITES FORFAITAIRES POUR FONCTIONS ITINERANTES**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, au titre de l'année 2020, une indemnité pour fonctions itinérantes de 210€ à chacun des trois agents communaux qui utilisent quotidiennement leur véhicule personnel à l'intérieur de la commune pour leurs missions professionnelles.

## **NOMS DES RUES POUR LES FUTURS LOTISSEMENTS**

Sur proposition de la commission, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de dénommer les voies composant les nouveaux lotissements ainsi :

- Lotissement « Le Chêne Vert » : rue du Chêne Vert
- Lotissement « La Carrière » : rue de la Carrière
- Lotissement « Les Rivières » : pas de création de rue ; l'Impasse Esther BLE et la rue Lucie AUBRAC étant déjà existantes, il suffira d'attribuer des numéros aux nouveaux lots.

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Madame Le Maire a présenté à l'ensemble du Conseil Municipal le rapport d'activités de la Communauté de Communes pour l'année 2019. Celui-ci est disponible sur le site internet [www.ccfulent-essarts.fr](http://www.ccfulent-essarts.fr)

## **TAXE D'AMENAGEMENT 2021**

Le taux actuellement appliqué sur la Commune des Brouzils est de 2%. Le Conseil Municipal décide de ne pas le modifier pour l'année 2021. Le taux départemental est quant à lui de 1,5%.

## **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes : 36 rue Clemenceau, Rue de la Fontaine, 6 La Croix Carron, 1T rue de la Fontaine.

## **VOTE DE DIVERS TARIFS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs suivants pour 2021 :

- la participation financière forfaitaire pour les coupées de routes communales (hors coupées de route par fonçage) : 155 €
- la somme forfaitaire due par la Société THIMOPI Conduite dans le cadre des cours de motos et cyclomoteurs réalisés sur le parking de la salle Pastourelle : 225 €
- les tarifs des droits de place pour les marchands ambulants qui viennent régulièrement sur la place de la Mairie (marchand d'huitres, de pizzas, etc) : 6 € et pour les marchands très occasionnels : 30 €

## **CONCESSIONS CIMETIERE – TARIFS 2021**

Le Conseil Municipal a revu les tarifs des concessions aux cimetières avec une augmentation de 2% par rapport à 2020.

## LOCATION DES SALLES MUNICIPALES – TARIFS 2021

Sur proposition de la commission finances, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de location des salles et des prestations associées pour l'année 2021. Concernant la salle Pastourelle il est désormais possible de louer uniquement le hall avec le bar avec une tarification identique à la salle Foyer Soleil :

### A- SALLE PASTOURELLE :

	LES BROUZILS				EXTERIEURS	
	Associations des Brouzils et cantonales		Particuliers Traiteurs des Brouzils ou Entreprises		Associations Particuliers Traiteurs ou Entreprises	
	Semaine	Week-end	Semaine	Week-end	Semaine	Week-end
<b>Salles</b>						
Grande Salle La Farandole	70	175	197	385	285	574
Petite Salle La Ballade	35	70	89	154	146	285
Les 2 Salles	88	211	235	435	351	666
<b>Hall/bar</b>						
Rassemblement sépulture			50	50		
Rassemblement famille sans repas			92	92		
Réunion travail	Gratuit	Gratuit	50	50		
Intervenant extérieur (3h maxi)			37	37		
<b>Cuisine</b>						
Grande Salle La Farandole	88	88	121	121	172	172
Petite Salle La Ballade	45	45	62	62	111	111
Les 2 Salles	88	88	121	121	223	223
<b>Chauffage</b>						
Grande Salle La Farandole	81	81	109	109	111	111
Petite Salle La Ballade	37	37	48	48	50	50
Les 2 Salles	81	81	109	109	111	111
<b>Sonorisation complète</b>	61		79			
<b>Vidéoprojecteur</b>			31			
<b>Intervenant extérieur demi-journée (3h max)</b>			36			
<b>Forfait 2 jours</b>			954		1421	
<b>Forfait 3 jours</b>			1209		1808	
<b>Réveillon</b>			744		1071	
<b>Frais de nettoyage</b>	Particuliers (Hall et Grande Salle)				90	
	Particuliers (Hall et Petite Salle)				51	
	Particuliers (Ensemble)				145	
<b>Vin d'honneur</b>	Particuliers (Hall et Petite Salle)				154	
	Association (Hall et petite salle)				70	
<b>Frais de fonctionnement</b>	Associations (Grande salle)				38	
	Associations (Hall et petite salle)				20,50	
<b>Redevance incitative</b>	Bac 240 litres : 12 €				Bac 660 litres : 33 €	

\*Semaine : du lundi au jeudi - \*\*Week-end : du vendredi au dimanche ainsi que les jours fériés et veilles de jours fériés

Le forfait 2 et 3 jours comprend : les 2 salles, cuisine, sonorisation, vidéoprojecteur + 2 bacs à ordures ménagères de 660L. En cas de prêt de vaisselle, un chèque caution de 50 € sera demandé et encaissé si la vaisselle est rendue sale.

#### Particularités :

- ◆ Assemblées générales, Arbre de Noël ou Galette des Rois (sans cuisine) : Pour les Associations des Brouzils : gratuit 1 fois par an y compris le chauffage. Un forfait sera cependant demandé pour participation aux frais de fonctionnement : soit 20,50 € pour la petite salle et 38 € pour la grande salle.
- ◆ Pour les Associations des Brouzils, si manifestations sur plusieurs week-ends : 1<sup>ère</sup> Location : plein tarif / Locations à suivre : 50 % du tarif
- ◆ La caution demandée sera de : 50 % du montant pour les particuliers, associations et traiteurs des Brouzils et de 100 % du montant pour les particuliers, associations et traiteurs extérieurs.

## B- SALLE FESTIVALE :

SALLE FESTIVALE – Tarifs 1 jour	2021		
	Associations	Particuliers	Extérieurs
Vin d'Honneur avec bar	20,00 €	120,00 €	150.00 €
Salle sans cuisine	100.00 €	180.00 €	250.00 €
Salle avec cuisine	150,00 €	250,00 €	320.00 €
Assemblée générale	Gratuit		
Rassemblement après sépulture		50.00 €	



*Si location sur 2 jours, le second jour est facturé 50% du prix de la veille  
Forfait ménage proposé : 45 € en sus*

## C- SALLE DU SOUS-SOL DE LA MAIRIE :

Sous-sol mairie	2021	
	Associations	Particuliers
Réunion	Gratuit	35.00 €

**Prochaine séance du Conseil Municipal :**  
LUNDI 9 NOVEMBRE 2020 à 20H

## D- SALLE DU FOYER SOLEIL :

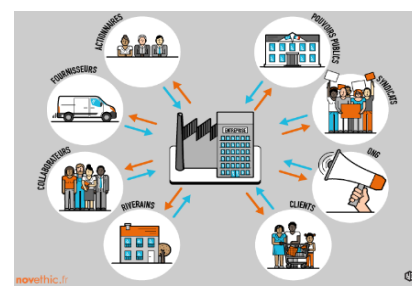
Foyer Soleil	2021	
	Associations	Particuliers
Rassemblement famille sans repas		92.00 €
Réunion de travail	Gratuit	50.00 €
Rassemblement après sépulture		50.00 €
Intervenant extérieur (3h maxi)		37.00 €

## ACTION SOCIALE ET PRÉVENTION SÉNIORS

Un premier atelier d'initiation au numérique s'est déroulé sur la commune des Brouzils en 2019, regroupant une dizaine de participants. Au vu du succès rencontré, le C.I.A.S (Centre Intercommunal d'Action Sociale) en partenariat avec la Municipalité souhaite reconduire ce projet. Un réseau d'entraide a été constitué sur notre commune afin d'encadrer ces ateliers. Cinq seniors bénévoles ont répondu favorablement à cette initiative. Nous remercions Monique Caillé, Jean-Pierre Hébert, Eugène Texier, Roland Heuvelin et Jean-Philippe Daget pour leur implication dans ce projet.



Les ateliers numériques débuteront au mois de décembre. Si vous êtes intéressés un document, joint à ce Brouzils Info, vous explique en détail les thématiques proposées avec un coupon d'inscription à remettre au secrétariat de la Mairie. **Date limite des inscriptions : 8 novembre 2020.**



## VIE ECONOMIQUE

Jeudi 8 octobre, la commission « Vie Economique » a invité l'ensemble des acteurs du territoire local (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales) à se réunir afin de présenter les objectifs de cette nouvelle commission municipale pour un accompagnement de proximité. Nombreux ont répondu présents.

Durant cet échange, divers sujets ont été évoqués comme la présentation du réseau brouzilien, la compétence de la Communauté de Communes et les aides qui peuvent être apportées au monde économique, l'application mobile et l'association Brouzils Arti.com qui est aux prémices d'un nouveau départ.

## DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE - INFORMATION

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune avec Vendée Numérique et Altitude Infrastructure, un relevé de boîtes aux lettres, pour dimensionner le futur réseau, va être effectué par la société Sade-Télécom.



La personne présente sur le terrain est Mademoiselle Estermann Manon, elle circule dans un véhicule gris (Renault Clio) immatriculée EZ-173-QS.

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### Création d'une unité de méthanisation sur la commune des Brouzils – SAS INJECT ENVIRONNEMENT



Dans le cadre d'un projet privé de création d'une unité de méthanisation sur la commune des Brouzils une consultation du public, organisée par les services de la Préfecture de la Vendée, se tiendra **du 19 octobre au 13 novembre 2020** inclus, en Mairie.

En exécution de l'arrêté préfectoral n°20-DRCTAJ/1-652 du 23 septembre 2020 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande formulée par la SAS INJECT ENVIRONNEMENT est soumise à la consultation du public pendant quatre semaines, **du lundi 19 octobre 2020 au vendredi 13 novembre 2020 inclus sur la commune des Brouzils**. Cette demande a été formulée en vue d'obtenir l'enregistrement d'une unité de méthanisation, au lieu-dit « la Renaudière» aux Brouzils.

Pendant le délai susmentionné, le public peut prendre connaissance de ce dossier à la mairie des Brouzils (Place Pierre Monnereau, 85260 les Brouzils) aux jours habituels d'ouverture au public de la mairie et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le public peut également adresser ses observations au préfet de la Vendée avant la fin du délai de la consultation:

- par courrier au préfet de la Vendée (Direction des relations avec les collectivités territoriales et des affaires juridiques - pôle environnement - 29, rue Delille - 85922 LA ROCHE-SUR-YON Cedex9)
- par voie électronique : [pref-participatioridupublic@vendee.gouv.fr](mailto:pref-participatioridupublic@vendee.gouv.fr)

Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit un enregistrement assorti de prescriptions, soit une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique, soit un refus.

### DISTRIBUTION DE MASQUES EN FAVEUR DES FOYERS VULNERABLES FINANCIEREMENT

La Commune disposant toujours d'un stock de masques lavables, lors de sa séance du 7 octobre 2020, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de les attribuer aux administrés qui en feraient la demande en mairie **sous conditions de ressources**.



Aussi, si :

- vous êtes habitant des Brouzils (justificatif de domicile à fournir)
- vous êtes attributaire de la Complémentaire Santé Solidarité (attestation CSS à fournir) ou si vos revenus annuels 2019 (avis d'impôt sur le revenu à fournir) ne dépassent pas les plafonds ci-contre :

Vous pouvez vous présenter en mairie muni de vos justificatifs. Deux masques par membre du foyer pourront vous être remis.

Foyer Nombre de personnes	Plafond annuel de ressources
1 personne	12 193 €
2 personnes	18 290 €
3 personnes	21 948 €
4 personnes	25 606 €
Par personne supp.	4 877 €

L'opération est limitée aux stocks disponibles

### COVID-19 – MISE A DISPOSITION DES SALLES POUR LES RASSEMBLEMENTS PRIVÉS

Au vu des annonces présidentielles, et notamment la recommandation de limiter les rencontres dans la sphère privée à 6 personnes, jusqu'au 30 novembre (minimum), les salles communales ne pourront être louées qu'à des fins associatives ou professionnelles (sous réserve des prochaines consignes préfectorales)

## AVIS DE LA MAIRIE

**STATIONNEMENT** : Suite à différentes plaintes reçues en Mairie, nous tenons à vous informer que le stationnement de véhicule sur les trottoirs est interdit. Merci de respecter la réglementation.

**ACCES A LA DECHETTERIE** : Nous invitons les utilisateurs de la déchetterie à utiliser la route départementale pour accéder à celle-ci plutôt que la route de la Joussetière.

**PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE** : 2<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

### RAPPEL – TELECHARGER L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE



Simple d'utilisation et intuitif, ce nouvel outil de communication digitalisé mis à la disposition de nos concitoyens permet de les informer rapidement sur les alertes météo ou d'ordre sanitaire, travaux sur la commune, rappels des manifestations, vie économique et associative etc.... Autant d'informations permettant d'augmenter la notoriété de notre commune et de créer un rapport privilégié avec la population. Bien qu'incluant de nombreux modules, dans un premier temps et en raison de la grave crise sanitaire que nous traversons, c'est l'outil de messagerie immédiate via les messages push qui est privilégié nous permettant ainsi de garder le contact avec nos habitants.

L'application, compatible Apple et Android pour les supports Smartphone et tablette, est disponible sur les plateformes Apple Store et Google Play Store.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### Agrandissement du cabinet médical

Les travaux d'extension du cabinet médical ont débuté pour une durée de 7 mois. A l'issue, les médecins intégreront les nouveaux locaux pour une restructuration du bâtiment existant pendant trois mois.

Un bungalow a été apposé pour accueillir un nouveau médecin. Les anciens locaux seront affectés à des activités paramédicales.



### Entrée terrain football

Les employés communaux ont réalisé une nouvelle entrée spectateurs qui se situe au fond du parking de la Pastourelle.

Le principe vise à n'avoir plus qu'un seul accès payant les jours de compétition. Les guichets bois quant à eux seront réinstallés ultérieurement par les bénévoles du club (accès terrain d'honneur et accès terrain synthétique).

## ~ ETAT CIVIL ~

### Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Nous accueillons avec joie la **naissance** de...  
Eve GAUTHIER

le 30 septembre

Tous nos vœux de bonheur **aux mariés**...  
Nicole KANYIMBO MUBALO et Ramazani OPANGO  
Elodie BARDOLLE et Michaël LAVERGNE  
Céline BAIZE et Charles-Henri DA FONSECA  
Gaëlle GARNIER et Yann BRUNET

le 1<sup>er</sup> août

le 12 septembre

le 26 septembre

le 26 septembre

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...  
Louis CHAMPAIN  
Daniel PINEAU  
Jeanne BLANCHARD

le 1<sup>er</sup> septembre

le 16 septembre

le 30 septembre

## ~ VIE DES ASSOCIATIONS ~



### BCG LES BROUZILS

#### L'équipe féminine BASKET BALL LOISIR cherche à renforcer son équipe !!!

Avis à ceux et à celles qui veulent faire du sport dans une ambiance conviviale !

Créneau du mercredi aux Brouzils à partir de 20h, rencontre avec les équipes loisirs des alentours (alternativement 1 match à domicile et 1 match à l'extérieur), d'octobre 2020 jusqu'à mai 2021.

Pour tous renseignements, contacter Myriam au tél: 02.51.42.96.59, sinon la Présidente ou la secrétaire du club.

*De la part d'Audrey, Blandine, Laëtitia, Maud, Mélanie, Myriam et Prisca.*

### BCG LES BROUZILS

#### TU ES NE(E) EN 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 ou 2015 ?

Tu souhaites exercer une activité sportive où tu peux t'amuser tout en progressant aux côtés d'éducateurs qualifiés ?

Tu souhaites découvrir le sport, l'esprit d'équipe, un club familial et convivial ?

**ALORS REJOINS-NOUS !!!**

**VIENS PARTICIPER AUX PROCHAINS ENTRAÎNEMENTS POUR ESSAYER, JOUER,  
RENCONTRER ET TE FAMILIARISER AVEC LE BALLON**

**Et pourquoi pas compléter les équipes... ?**

Pour les enfants nés en **2010, 2011, 2012-2013** : Le mercredi de **13h30 à 15h** à Brosilis

Pour les enfants nées en **2014 et 2015** : Le vendredi de **17h à 18h** à la salle de sport

Merci d'informer de la participation de votre enfant par mail : [president.bcgrouzils@gmail.com](mailto:president.bcgrouzils@gmail.com)

Pour plus de renseignements, contactez le 06.49.13.97.90 ou le 06.68.37.03.84



### ATELIER DICTÉE

L'atelier "dictée" ouvre ses portes pour une nouvelle saison.

Le jour retenu reste le deuxième lundi du mois (quand cela est possible) Voici les dates retenues: 9 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 8 février, 8 et 29 mars, 12 avril, 10 mai et 7 juin.

Rendez-vous au Foyer-Soleil des Brouzils à 14H30.

Apportez papier crayon et venez avec votre masque, gel et votre bonne humeur.

La disposition des tables et des places sera modifiée afin de respecter les règles de distanciation.

Au plaisir de se retrouver.

Annie 06 83 02 63 26



### L'DANSE

Envie de faire du sport, de danser & de vous amuser ?

Débutantes, ou danseuses confirmées

L'association L'danse vous propose un cours loisir,

Le vendredi de 19h15 à 20h15 à l'espace Brosilis

Chaque semaine, une nouvelle chorégraphie pour faire du sport tout en s'amusant.